

COMMUNE DE GEISPITZEN
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de GEISPITZEN
SÉANCE DU 05 DECEMBRE 2022
Sous la présidence de Monsieur Christian BAUMLIN, Maire

Le Maire, Christian BAUMLIN, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 19h30.

Présents : BAUMLIN Christian, BRAND Sabrina, DUBOIS Vincent, EHRET Philippe, ENGGASSER Hervé, LITZLER Sébastien, SCHERRER Eliane, SCHNEIDER Hervé, SCHNEIDER Patrice et UNTZ Marguerite

Absents non excusés : néant

Absents excusés : ISSNER Marc

Absent ayant donné procuration : ISSNER Marc

Secrétaire administrative : CHEMAMA-PETER Aurélie

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03/10/2022
2. Désignation d'un correspondant incendie et secours
3. Rapport des commissions
4. Communications, informations

Point 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 03/10/2022

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

Point 2 Désignation d'un correspondant incendie et secours

Monsieur le Maire rappelle que la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et des sapeurs-pompiers professionnels a instauré, en son article 13, l'obligation de désigner un correspondant incendie et secours parmi les adjoints ou les conseillers municipaux.

Le nouvel article D. 731-14 du code de la sécurité intérieure prévoit qu'à défaut de désignation d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile, le correspondant incendie et secours est désigné par le maire parmi les adjoints ou les conseillers municipaux avant le 1^{er} novembre 2022.

Par conséquent, Monsieur le Maire demande aux conseillers présents qui serait intéressé et Philippe EHRET se propose.

En complément de cette délibération, la désignation du correspondant incendie et secours prendra également la forme d'un arrêté qui sera transmis à la Préfecture du Haut-Rhin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE la désignation de Philippe EHRET comme correspondant incendie et secours ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Point 3 Rapports des commissions**a) Urbanisme**

La commission d'urbanisme communique le dossier remis au service instructeur :

Document	Date dépôt	Nom du pétitionnaire	Nature du projet	Lieu du projet
Déclaration préalable	11/10/2022	Fanny SCHALLER	Installation d'une clôture et déplacement d'un abri de jardin existant	06 rue des Bleuets
Déclaration préalable	12/10/2022	Cathy HOLLINGER	Installation de panneaux photovoltaïques	03 rue du Général de Gaulle
Déclaration préalable	08/11/2022	Laurent GUTH	Construction d'un garage accolé	05 rue des Vergers
Certificat d'urbanisme	19/10/2022	Maître Alexandre BIECHLIN	Information	Rue des Maraichers
Certificat d'urbanisme	19/10/2022	Maître Guy GREWIS	Information	20 rue de la Libération
Certificat d'urbanisme	21/10/2022	Maître Eric TINCHANT	Information	Lieu-dit LEHE

b) Saint-Louis Agglomération (SLA)

- **Demande de fonds de concours**

Afin de persévérer dans ses efforts d'économie d'énergie, la commune de GEISPITZEN a sollicité Saint-Louis Agglomération pour l'attribution de crédits disponibles dans le fonds de concours.

Les travaux identifiés ont pour objectif de réduire considérablement la consommation et l'empreinte énergétique de la commune de GEISPITZEN, à savoir : tout l'éclairage dans les bâtiments publics (mairie, petite salle polyvalente, école et local des pompiers), ainsi que les radiateurs du local des pompiers. Les équipements actuellement en place sont particulièrement anciens et par conséquent très énergivores.

Le montant total de ces travaux s'élève à 20 490,44 € TTC dont 8 537,68 € pourraient rentrer dans le fonds de concours de Saint-Louis Agglomération. La commission se réunira début décembre pour confirmer si le projet de la commune est éligible.

- **Point sur les Commissions**

Monsieur le Maire invite les conseillers à faire un compte-rendu sur les commissions de Saint-Louis Agglomération auxquelles ils ont participé, afin de présenter les missions et objectifs de ces commissions.

- **Rapports d'activités 2021**

Monsieur le Maire propose aux conseillers de prendre connaissance du rapport d'activité 2021 de Saint-Louis Agglomération. Ce rapport reprend les projets et initiatives portés par les élus des 40 communes.

En complément, Monsieur le Maire présente également les rapports suivants :

- Les rapports 2021 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable ;
- Les rapports 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif et non collectif ;
- Le rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Point 4 Communications, informations

a) Manifestations à venir

Monsieur le Maire propose de fixer les dates des manifestations du 1^{er} semestre 2023 :

- Vœux du Maire : samedi 21 janvier 2023 à 17h30 dans la salle polyvalente ;
- Repas champêtre des aînés : dimanche 23 avril 2023.

b) Ramassage des ordures ménagères

À partir du 1^{er} janvier 2023, le ramassage des ordures ménagères se fera une semaine sur deux le lundi matin sur la commune de GEISPITZEN (à la place du mercredi matin) par le service des déchets ménagers de Saint-Louis Agglomération.

c) Fermeture du secrétariat de mairie

La mairie sera fermée du 26 décembre 2022 au 03 janvier 2024 inclus. L'ouverture au public reprendra le mercredi 04 janvier 2023 de 09h à 12h.

c) Prochain Conseil Municipal

La date du prochain Conseil Municipal est fixée au lundi 13 février 2023 à 19h30.

La séance est levée à 21h30.

**Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de
GEISPITZEN de la séance du 05 décembre 2022**

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 03/10/2022
2. Désignation d'un correspondant incendie et secours
3. Rapport des commissions
4. Communications, informations

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
BAUMLIN Christian	Maire		
SCHNEIDER Patrice	1 ^{er} adjoint		ISSNER Marc
DUBOIS Vincent	2 ^{ème} adjoint		
EHRET Philippe	3 ^{ème} adjoint		
LITZLER Sébastien	Conseiller municipal		
UNTZ Marguerite	Conseiller municipal		
BRAND Sabrina	Conseiller municipal		
ENGGASSER Hervé	Conseiller municipal		
SCHERRER Eliane	Conseiller municipal		
SCHNEIDER Hervé	Conseiller municipal		
ISSNER Marc	Conseiller municipal	Absent excusé Procuration à SCHNEIDER Patrice	